

Compte rendu de séance

Séance du 15 janvier 2025

L' an 2025 et le 15 janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle communale de La Lande-Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : Mr ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mlle Morgane PERROCHON et Mme POIRRIER Angélique.

Excusé(s) : Mr LECLERC Sylvain

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 06

Date de la convocation : 08/01/2025

Date d'affichage : 08/01/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur

le :

et publication ou notification

du

A été nommé(e) secrétaire : Mme Sylvaine AUBERGEON

SOMMAIRE

Avant le début de conseil, une minute a été respectée en hommage à Monsieur Bernard JOUSSET, Maire de La Lande-Chasles de 1983 à 2014 et décédé le 03 janvier 2025.

L'ordre du jour est le suivant :

- Indemnité gardiennage 2025
- Partenariat communal projet de « Rose Trip Sénégal » prévu en novembre 2025
- Déplacement château de Versailles – 17 mai 2025
- Bilan vœux du maire et colis de Noël
- Questions diverses

1 – Indemnité gardiennage 2025

Monsieur le maire propose au conseil municipal de renouveler l'indemnité de gardiennage suivant la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987, NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011 et la circulaire ministérielle n° 386 du 5 avril 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal attribue la somme de 270 euros à Monsieur ROUSSIASSE Guy, habitant route de la Mairie, N°7, à la Lande Chasles et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

2 – Partenariat communal projet de « Rose Trip Sénégal » prévu en novembre 2025

Suite à l'intervention de Mmes Céline ROUSSIASSE et Edwina ROUSSIASSE lors du dernier conseil municipal, concernant leur projet de « Rose Trip Sénégal » prévu en novembre 2025 et après concertation, les membres du conseil décident d'attribuer la somme de 360 euros sur ce projet.

3 – Déplacement château de Versailles – 17 mai 2025

Monsieur le Maire présente le devis de l'autocariste incluant péage et parking pour un montant total de 1 650,00 euros TTC (RDV 5h30, départ devant la mairie à 5h45, retour vers 23h) ; en proposant également une participation des habitants. 49 places possibles.

Après discussion, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise CORDIER et propose une participation de la commune à 50% pour les habitants de LA LANDE-CHASLES, les propriétaires fonciers, les bénévoles du comité des fêtes ainsi que les personnes inscrites sur la liste électorale soit 17 euros par personne.

Forfait groupe : visite guidée 1h30 sur le thème château et République, du jeu de paume et salle des congrès, soit 24 euros par personne et journée libre ensuite pour la visite du château, Trianon, jardins et jeux d'eau, soit 10 euros par personne.

Soit un total pour les personnes bénéficiant de la réduction de 41 euros pour la journée et pour les autres personnes de 58 euros. Chacun gère son déjeuner (pique-nique ou sur place)

Les inscriptions sont prises aux horaires d'ouverture de mairie dans la limite des places disponibles

4 – Bilan vœux du maire et colis de Noël

Bilan positif, les membres du conseil attendent encore quelques réponses concernant le sondage remis en décembre dernier ; pas de remarque particulière concernant les vœux du Maire.

5 – Questions diverses :

Après avoir pris connaissance de la Charte du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039, l'ensemble des membres du conseil approuve la Charte et ses annexes et autorise Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

Devis sanitaire : Suite à l'accord passé en 2024 pour l'installation de toilettes extérieurs à la salle communale, et après délibération, le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise « BTPMAT » pour un montant H.T de 4 350,00 euros. Livraison envisagée en avril 2025 pour fonctionnel en mai 2025.

COS49 : Afin de pouvoir bénéficier des prestations du COS et CNAS, le conseil municipal décide et autorise Monsieur le Maire à signer l'adhésion au Comité d'œuvres sociales (COS49) du personnel des collectivités territoriales .

Challenge des élus en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire : inscription d'une équipe de 2 personnes du conseil municipal avant le 03 mars prochain.

Le registre en mairie des personnes fragiles et isolées a été mis à jour.

Le conseil municipal après délibération approuve le devis de l'entreprise « NET COLLECTIVITES » pour 2 tables pique-nique rectangulaire en béton couleur bois dessus (même type que celles à la salle communale) pour un montant H.T. De 2 290,13 euros. Elles seront disposées sur l'aire de pique-nique en remplacement de deux tables en bois en mauvais état.

Tirage au sort pour le feu d'artifice de Saumur au Dôme : Melle Morgane PERROCHON, conseillère municipale aura le plaisir d'y aller pour la troisième fois et représenter la commune de La Lande-Chasles ! (Elle devrait aller jouer au loto...)

Autel de l'église : En projet, acquisition d'un nouvel autel dans l'église Saint Jean, qui sera inauguré le samedi 13 septembre 2025 par l'évêque d'Angers, en même temps que les travaux envisagés. Plusieurs devis ont été demandés. Un financement participatif sera lancé début mars pour 3 mois sur internet afin de permettre à tous d'y contribuer, avec contreparties. Le sujet sera détaillé au prochain conseil municipal.

Collecteur : à la demande de l'un des propriétaires mitoyens d'un collecteur communal situé « route de Jumelles », le conseil municipal l'autorise à couper et conserver le bois présent dans le collecteur.

Séance levée à : 21h15

Prochain conseil municipal, le mercredi 19 février 2025 à 20h à la salle communale.

En mairie, le 16 janvier 2025
Le Maire, Jean-Christophe ROUXEL